



Plainte pour non paiement de pension alimentaire

Par **solba**, le **28/09/2015** à **08:51**

Bonjour,

ma dernière pension alimentaire m'a été versée en janvier 2002. Pour des raisons diverses, je n'ai jamais rien réclamé au père. J'avoue également ne pas lui avoir laissé prendre sa fille comme il devait le faire. Donc aucun droit de visite. Pas de contact avec sa fille depuis 2002. Aujourd'hui vis à vis de cette pension non versée, quels sont mes droits ? Si je "l'attaque" peut-il porter plainte pour "non présentation d'enfant" ?
Merci de vos réponses.